



MUNICIPALITÉ
DE LAC-BEAUPORT

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné, que le conseil municipal a adopté un changement de date de la séance extraordinaire d'adoption du budget du mois de décembre 2024.

La séance extraordinaire d'adoption du budget se tiendra le mardi 3 décembre 2024 à 19 h à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire à Lac-Beauport en remplacement du 9 décembre comme initialement prévue.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, CE 28^e JOUR DU MOIS D'AOÛT 2024.

Richard Labrecque
Greffier-trésorier